



Préfecture de Seine-Maritime

## Commune de GREUVILLE

### Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N°	2006-132	du	02 janvier 2006
----	----------	----	-----------------

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Prescrit	date	23 mai 2001	aléa	Inondation par ruissellement

Les documents de référence sont :		

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

#### 4. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation


#### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité	zone Ia	zone Ib	zone II	zone III	zone 0	<input checked="" type="checkbox"/>
--	---------	---------	---------	----------	--------	-------------------------------------

pièces jointes

#### 6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte


#### 7. Description des phénomènes d'inondation

La commune de Greuville est concernée par des risques d'inondation liés au ruissellement des eaux pluviales.